

bientôt la guerre de Catalogne, font croire que les Revoltez seront réduits à leur devoir beaucoup plutôt que leurs suppôts ne l'ont esperé.

*Suite du  
châtiment  
de la Ville &  
des habitans  
de Manresa.*

VI. A ce que nous avons dit le mois dernier du châtement exercé sur la Ville de Manresa, pour punir ses habitans de leur seconde revolte, on ajoutera quelques circonstances qu'on a reçues après l'impression du Journal précédent: Don Joseph d'Armendaris, suivaut l'ordre qu'il en avoit de Mr. le Duc de Popoli, fit raser les murailles de la Ville, publier que les Bourgeois qui auroient dans leurs maisons des armes, de la poudre & autres munitions de guerre, eussent à les remettre ou les déclarer dans vingt-quatre heures, à peine de la vie: il fit sçavoir en même tems qu'il avoit ordre de faire brûler & détruire 41. maisons appartenant aux principaux Auteurs de la dernière revolte, qu'il designa, afin que ceux qui avoient leurs maisons voisines à celles-là, prissent des mesures pour empêcher les leurs d'en être endommagées, c'est-à-dire de couper les couverts, & abatre les planchers des maisons condamnées pour être brûlées dans les endroits les plus convenables, afin de garantir les voisins des accidens du feu: Le terme qui fut donné, étant écoulé, on mit le feu aux maisons qui devoient être détruites: il se communiqua aux poudres cachées dans divers endroits, où les propriétaires des maisons avoient assuré n'en avoir point; de maniere que l'incendie favorisée par le vent qui s'éleva & l'anima beaucoup, auroit réduit toute la Ville en cendres, si Mr. d'Armendaris